Le Coteau

Association de seniors

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Exercice comptable du 01.01.2025 au 31.12.2025

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts et au mandat qui nous a été confié par l'Assemblée générale ordinaire du 25 mars 2025, nous avons procédé à la vérification des comptes annuels de **l'Association de seniors « Le Coteau »**, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

Les vérifications effectuées par sondage le 24 février 2026 sur les écritures et imputations comptables, les comptes de résultat et le bilan, nous ont permis de constater la parfaite tenue de la comptabilité.

Les pièces justificatives correspondent aux écritures et les documents qui nous ont été présentés sont conformes aux constatations et pointages. Les soldes d'entrées et de bouclement correspondent aux soldes des relevés de compte de Postfinance.

Le bilan présente les montants de CHF 30'552,38 au passif et de CHF 33'045,49 à l'actif. La différence correspond au bénéfice d'exploitation de CHF 2'493,11.

Les comptes d'exploitation présentent les montants de CHF 95'680.04 aux charges et CHF 98'173.15 aux recettes, soit **un bénéfice d'exploitation au 31 décembre 2025 de CHF 2'493,11.**

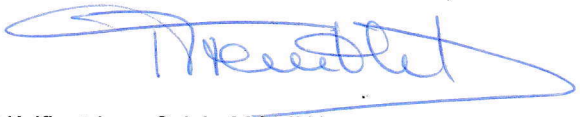
Les liquidités propres du Coteau au 31décembre 2025 se montent à CHF 30'856,49, la cagnotte du « groupe jass » n'en faisant pas partie, étant juste abritée dans les comptes et compensée par un poste au passif du même montant.

Nous recommandons à l'assemblée d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés et de donner décharge au comité et à sa trésorière, Madame Claude Hildebrand, que nous remercions pour le travail accompli.

Fait à Bernex, le 24 février 2026

Les vérificatrices aux comptes

Vérificatrice : Paulette TREMBLET



Vérificatrice : Sylvie MOLINA

